



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Paris, le 19 novembre 2014*

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) publiera son bulletin mensuel sur la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie entre novembre 2013 et octobre 2014 en fin de semaine prochaine. Aujourd'hui, un article du quotidien "Le Parisien" évoque une partie de ces chiffres.

Sur la forme, les chiffres cités ne peuvent se réclamer de la statistique publique puisqu'ils n'ont pas fait l'objet d'une diffusion auprès de l'ensemble du public, mais ont seulement été rapportés à un quotidien.

Sur le fond, l'Observatoire renvoie les personnes intéressées vers son bulletin mensuel publié en fin de mois dernier : [http://www.inhesj.fr/sites/default/files/bm\\_2014-10.pdf](http://www.inhesj.fr/sites/default/files/bm_2014-10.pdf).

On pouvait notamment y lire les paragraphes suivants :

*"[...] En matière de statistiques, la confusion entre la partie et le tout est entretenue par l'usage de l'expression « chiffres de la délinquance » pour désigner les nombres de faits constatés par la police et la gendarmerie.*

*En conséquence, selon l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), la première étape de toute entreprise de pédagogie autour de ces chiffres consiste à expliquer en quoi cette confusion est dommageable.*

*Lorsqu'on entend dire « les vols ont baissé de 3 % » ou « les violences physiques ont augmenté de 4 % » à propos du nombre de plaintes enregistrées par la police et la gendarmerie, on trompe son interlocuteur, au minimum par maladresse et, parfois, par calcul."*

L'Observatoire a donc déjà dit par anticipation ce qu'il pense de la façon dont les chiffres sur les faits constatés par la police et la gendarmerie sont présentés dans l'article du Parisien.

Qui plus est, depuis 2012, l'usage de ces données est rendu encore plus délicat en raison de ruptures de continuité de certaines séries statistiques.

Il convient donc de rappeler que le bilan de la délinquance visant les personnes physiques ou leurs biens durant cette période s'effectue principalement à partir d'une autre source statistique, les enquêtes de victimation.

Pour l'année 2013, les résultats de l'enquête "Cadre de vie et sécurité" menée par l'ONDRP en partenariat avec l'INSEE depuis 2007 seront publiés en début de mois prochain.

Dans les semaines qui viennent, l'Observatoire aura donc plusieurs occasions de revenir sur les questions de méthode et d'utilisation des chiffres sur la délinquance avec, comme toujours, au centre de ses préoccupations, la pédagogie.